



(Seine-Maritime)

Tél. 02 35 83 21 03  
Fax 02 35 83 79 12

Courriel : [contact@bacquevilleencaux.fr](mailto:contact@bacquevilleencaux.fr)

## REGLEMENT

### Particuliers

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022

### Emprunt Tables - Bancs

Toute demande d'emprunt doit être déposée au secrétariat de la Mairie au moins deux semaines avant la date de l'emprunt. Ce règlement doit obligatoirement être signé, accompagné de la fiche d'emprunt complétée et signée. **Une Caution de 100€ vous sera réclamée par le trésor Public, laquelle vous sera remboursée après retour en état du matériel.**

Le retrait du matériel se fera le vendredi à 16h sous contrôle de M. Stéphane MOREL, agent communal ou de M. Jean-Joseph CARPENTIER, Conseiller Municipal. Le retour se fera obligatoirement au local des employés communaux, Route de Pierreville, le Lundi à 8h. Deux personnes devront être présentes pour charger et décharger le matériel (en présence de l'agent ou de l' élu).

En cas de jour férié, la mise à disposition se fera dans les mêmes conditions à 16h, la veille du jour férié. Le retour se fera à 8h le lendemain du jour férié ou le lundi en cas de jour férié suivi d'un week-end.

En cas de matériel non rendu, détérioré ou cassé, la caution correspondante ne sera pas remboursée.

**Seuls les habitants de Bacqueville en Caux et ses hameaux sont autorisés à emprunter les tables et les bancs de la commune**

Pour plus d'informations ou en cas de problème, merci de contacter M. Jean-Joseph CARPENTIER au 06.75.95.06.68.

Jean-Joseph CARPENTIER  
Conseiller Municipal

Emprunteur  
Faire précéder la signature  
De la mention « Lu et Approuvé »

Etienne DELARUE  
Maire

## Mairie de Bacqueville-en-Caux

Nom de l'emprunteur : .....

Date du prêt : .....

Adresse : .....

.....

### Emprunt Tables - Bancs

RETRAIT-LE :		RETOUR LE :	
Matériels	Nombre	Matériels	Nombre
Table		Table	
Banc		Banc	

### Chèque de caution

Montant	Retour en Bon Etat	Retour détérioré (Conservation de la Caution)
100€ (Casse-Manque-Propreté du matériel)		

Jean-Joseph CARPENTIER  
Conseiller Municipal

Emprunteur  
Faire précéder la signature  
De la mention « Lu et Approuvé »

Etienne DELARUE  
Maire